**PIANOS** —STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.
MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES.
715 RUE DU CANAL.
**GRUNEWALD.**

VENTES A L'ENCAN.

## Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE

315-317

**Rue South Liberty,**

Entre Tulane Avenue et la rue Gravier,

RESIDENCE A UN ETAGE A DEUX CORPS DE LOGIS.

319

**Rue South Liberty,**

Entre la rue Gravier et Tulane Avenue.

RESIDENCE A DEUX ETAGES.

**VENTE EN PARTAGE.**

**GEO. E. MACAIRE**

VS

**G. L. MACAIRE.**

No 57,328—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune

**Mercredi, le 30 novembre 1898,**

à midi, il sera vendu à l'enchère publique, au

**NEW ORLEANS REAL ESTATE EXCHANGE,**

**No 717 rue Commune**, entre les rues **Carondelet et St Charles**, en vertu de et conformément à un jugement de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu le 21 octobre 1898, et signé le 27 octobre 1898, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés suivantes, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes, voies et dépendances y appartenant en ayant droits, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet numéro 339, borné par les rues LIBERTE, HOWARD et GRAVIER et TULANE AVENUE (anciennement rue Commune); lequel lot de terre est désigné par la lettre "B" sur un plan dresser par D. E. Seghers, arpenteur, daté septembre 20 1898, annexé à l'inventaire pris par M. C. Soniat, notaire. Public, le 20 septembre 1898, lequel dit lot mesure 37 pieds 9 pouces à la rue LIBERTY, 71 pieds 6 lignes sur une première ligne vers TULANE AVENUE, puis s'élargissant 13 pieds 6 pouces sur une ligne courant vers TULANE AVENUE, parallèle à la rue LIBERTY, 35 pieds 6 pouces 2 lignes sur une seconde ligne de profondeur vers le fond, par 51 pieds 3 pouces de largeur dans le fond et 106 pieds 7 pouces sur le côté opposé vers la rue GRAVIER le divisant du lot "C," ledit lot B, forme une partie du lot numéro 5 et du tout du lot numéro 4, d'après le plan de Louis Surgi, voyer, daté le 5 mai 1842, annexé à un acte de Charles Boudousquié, daté le 13 mai 1842. Le dit lot "B" commençant à une distance de 100 pieds de l'encoignure des rues LIBERTY et TULANE AVENUE.

Les améliorations consistent en une maison à un étage, à deux corps de logis ayant de chaque côté deux chambres et un cabinet citerne, lieux d'aisance.

Connue par les numéros municipaux 315 et 317 rue SOUTH LIBERTY.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendence y appartenant ou ayant droits, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 339, borné par les rues LIBERTY, HOWARD et GRAVIER et TULANE AVENUE (anciennement RUE COMMUNE) lequel lot de terre est designé par la lettre "C", d'après le plan de D. E. Seghers, Arpenteur, date le 20 Septembre 1898, annexé à l'inventaire pris par M. C. Soniat, Notaire Public, le 20 Septembre 1898, et mesure 23 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue LIBERTY, 23 pieds 9 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond, sur 106 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles: Ledit lot "C" est composé d'une partie du lot numéro 5, sur un plan de L. Surgi, arpenteur, daté le 5 mai 1842, annexé jour référence à un acte de Charles Boudousquié, Notaire, daté le 13 mai 1842.

Les améliorations consistent en une maison à deux étages ayant deux chambres au rez-de-chaussée et deux chambres à l'étage supérieur, petite bâtisse en briques à l'arrière, et une autre bâtisse à un étage au fond ayant 3 chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

Connue par le numero 319 rue SOUTH LIBERTY.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, la balance à un crédit de un ou un et deux ans, garanti par les billets de l'acquéreur portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement 5 0 0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuites, et toutes clauses usuelles de sécurité dans les actes de vente, les acquéreurs assumant les taxes de 1898, en sus du prix d'adjudication, et déposera avec l'encanteur 10 0|0 du montant de la vente au moment de l'adjudication, d'accepter les polices d'assurances existantes et rembourseront les primes non expirée de la police et n'auront droit aux loyers qu'après le jour du passage de l'acte de vente.

Actes de ventes pardevant Meloney C. Soniat, notaire public aux frais des acquéreurs, y compris les timbres de revenus des Etats-Unis.

29 oct -- nov 5 12 19 26 30.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Nicolina Sciambra

No 57,542—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 813 rue de la Commune, MERCREDI, le 23 novembre 1898, à midi, il sera vendu à l'enchères publiques, à la Bourse d'Encan du New Orleans Real Estate Exchange, No 717 rue de la Commune, entre les rues Carondelet et St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Theard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté le 18 octobre 1898, pour le compte de ladite succession, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, moyens, privilèges et appartenances y appartenant ou y appartenant en quelque sorte, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Rocheblave et Dorgenois, et désigné par le numéro un de l'ilet numéro quatorze, sur un

VENTES A L'ENCAN.

## Spear & Escoffier.

plan de L. H. Pilié, voyer, daté le 25 mai 1848; ledit lot mesure 30 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Dumaine par 81 pieds 1 ligne de profondeur et de face sur la rue Rocheblave, 81 pieds 3 lignes de profondeur sur la ligne opposée et 29 pieds 11 pouces 1 ligne de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent en une maison à un étage avec les dépendences.

Termes et Conditions—Comptant au moment de l'adjudication, l'acquéreur d'assumer le paiement des taxes d'Etat pour l'année 1898 en sus de son enchère.

Acte de vente pardevant Felix J. Puig, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

23 oct—23 30—nov 6 13 20 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

**PROPRIETES AMELIOREES ET DE CHOIX**

—DANS LE—

**SIXIEME DISTRICT,**

Succession de Elizabeth Fleishmann, femme décédée de Guillaume D. Andrieu.

No 51,612—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR et ESCOFFIER,— Placide J. Spear, encanteur — Bureau, No 813, rue Commune,

**Mercredi, le 30 Novembre 1898,**

à midi, il sera vendu à l'enchère publique au **New Orleans Real Estate Exchange,**

No 717 rue COMMUNE, entre les rues CARONDELET et ST-CHARLES, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté le 25 octobre 1898, les propriétés ci-après décrites, pour le compte de la dite succession, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent: situé dans le Faubourg East Boulinny, Sixième District de cette ville, dans l'ilet numéro onze nouvel ilet numéro cent cinquante borné par les rues CONSTANTINOPLE, LAUREL, AUSTERLITZ et ANNONCIATION (autrefois Jersey), ledit lot est désigné par le numéro vingt, sur le plan dressé par A. S. Phelps, voyer, daté le 15 Février 1849, déposé dans le Bureau de Joseph R. Beard, anciennement notaire en cette ville, formant l'encoignure des rues AUSTERLITZ et LAUREL et mesure 30 pieds de face sur la rue LAUREL sur une profondeur et face à la rue AUSTERLITZ de 125 pieds 2 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage, numéro 3942 rue LAUREL et 628 rue AUSTERLITZ, occupée par une grocerie en détail, ayant 8 chambres, citerne, parterre, lieux d'aisance, etc, et un cottage double ayant 4 chambres, citerne, etc, connu sous les Nos 618-620 rue AUSTERLITZ.

2° Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances, ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Faubourg East Bouligny, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro cent cinquante sur le nouveau plan dressé par H. C. Brown, voyer, borné par les rues AUSTERLITZ, LAUREL, CONSTANTINOPLE et JERSEY, ledit lot est désigné par le numéro dix-neuf, d'après un plan dressé par A. S. Phelps, voyer daté le 15 février 1849, et déposé pour référence dans le bureau de J. R. Beard, autrefois notaire public en cette ville. Ledit lot mesure 30 pieds de face sur la rue LAUREL, sur 125 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, mesures américaine.

Les améliorations consistent en un cottage d'un étage, occupé par un salon d'huitres et résidence ayant trois chambres, etc.

Les propriétés PREMIEREMENT et SECONDEMENT décrites seront vendues ensemble en bloc, les portions occupées par la GROCERIE et le SALON D'HUITRES seront vendues sujettes au bail en faveur de A. W. Nahrstedt expirant le 30 septembre 1899, à raison de $25 par mois, payable mensuellement, le petit cottage à l'arrière, Nos 618 et 620 rue AUSTERLITZ, est loué au mois à d'autres locataires, sans bail, à raison de $10 par mois.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situe dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet numéro onze du Faubourg East Bouligny, nouvel ilet désigné par le numéro cent cinquante, sur le nouveau plan, borné par les rues AUSTERLITZ, JERSEY, CONSTANTINOPE et LAUREL, ledit lot est désigné par le numéro dix-huit, sur un plan dressé par A. S. Phelps, voyer, daté le 15 février 1849, déposé dans le bureau de J. R. Beard, autrefois notaire public en cette ville, ledit lot mesure 30 pieds de face sur la rue LAUREL sur 125 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles, le tout mesure américaine.

Les améliorations consistent en un cottage ayant deux chambres, cuisine, citerne, lieux d'aisance, etc., connu par le numéro municipal 3946 rue LAUREL. Loué $6 par mois.

4° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte y appartenant située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet numéro cent cinquante et un, borné par les rues ANNONCIATION (autrefois JERSEY), AUSTERLITZ GENERAL TAYLOR et CONSTANTINOPLE, mesurant 53 pieds 6 pouces de face sur la rue AUSTERLITZ, commençant à un point 30 pieds de l'encoignure des rues AUSTERLITZ et ANNONCIATION sur 60 pieds de profondeur, mesure américaine; ledit lot de terre est la partie en arrière d'une plus grande portion de terre qui forme l'encoignure des rues ANNONCIATION et AUSTERLITZ. Les améliorations consistent en un cottage ayant 3 chambres, cuisine, citerne, galerie de côté, lieux d'aisance, etc. Connu sous le Nr 609 rue AUSTERLITZ Loué $7 par mois.

5° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou ayant appartenus situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet numéro cent cinquante et un, borné par LAUREL, AUSTERLITZ, JERSEY et GENERAL TAYLOR, désigné par le numéro treize et mesure 30 pieds de face sur la rue LAUREL sur 125 pieds de profondeur.

6° Un certain lot de terre avec toutes bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le même District et ilet que la propriétée précedamment décrite, désigné par le numéro quatorze et mesure 30 pieds de face sur la rue LAUREL sur 125 pieds de profondeur.

7° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant; situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet numéro quatorze de la ville de Jefferson, borné par les rues LAUREL, LIVE OAK (now Constance), AUSTERLITZ et CONSTANTINOPLE, le dit et dit terre désigné par le No 26 sur un plan dressé par A. S. Phelps, voyer, daté février 15 1849, et mesure 30 pieds de face sur la rue LAUREL sur une profondeur de 158 pieds 9 pouces et 2 lignes en mesure américaine.

Les améliorations consistent en un cottage avec trois chambres, cuisine, 2 citernes galerie de côté, lieux d'aisance, etc, connu par le No 3961 rue LAUREL. Loué $9 par mois.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance, si balance il y a, à un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur portant intérêt à raison de 8 0|0 par an du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, garanti par lien de vendeur et privilège et hypotheque spéciale sur la propriété vendue, et toutes les clauses de sécurité, l'acquéreur assurera les bâtisses pour leur pleine valeur, sur la propriété vendue, jusqu'à paiement final des dits billets et transfèrera les polices d'assurances au vendeur ou à tout porteur ou porteurs des dits billets et finalement de payer les frais d'avocats à raison de cinq pour cent en cas de poursuites judiciaire pour le recouvrement du paiement des dits billets ou une portion quelconque, l'acquéreur remboursera en sus du prix d'ad-

VENTES A L'ENCAN.

## Spear & Escoffier.

judication les primes d'assurances pour le terme non expiré et déposera avec l'encanteur au moment de l'adjudication dix pour cent de son enchère.

Actes de vente ainsi que les United States Revenue Stamps aux frais de l'acquéreur, pardevant JULES F. MEUNIER, notaire public

29 oct—29—nov 5 12 19 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Charmant Cottage**

1114 rue Trémé, entre les rues Ursulines et Chemin du Bayou,

Loué à raison de $13 par mois.

**Succession de Veuve J. P. Montagnet.**

No 57,406—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR ET ESCOFFIER, — Placide J. Spear, encanteur—Bureau 813, rue Commune, —

**Mercredi, 16 Novembre 1898,**

à midi, il sera vendu aux enchères publiques à la

**Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans,**

No 717 rue COMMUNE, entre les rues ST. CHARLES et CARONDELET, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division B, siégeant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant en congé, en date du 11 octobre 1898, pour le compte de ladite succession, les propriétés décrites ci-dessous, à savoir—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le faubourg Tremé, second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tremé, maintenant Liberté, St Claude et Ursulines et le Chemin du Bayou, faisant partie du lot désigné par le No 22, sur un plan fait par J. Pilié et ladite portion de terre mesurant en mesure française 27 pieds de face à la rue Tremé, maintenant Liberté, sur 50 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en un charmant cottage ayant cinq chambres, cuisine avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, et connu par le numéro municipal 1114 rue TREME.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance s'il y en a à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec les liens et privilèges du vendeur sur la dite propriété portant intérêt au taux de huit pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement, l'acte de vente sera aux frais des acquéreurs et passé pardevant John R. Légier, notaire, et devra contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité quant au paiement des honoraires d'avocats et du transfert des polices d'assurance, l'acquéreur devra déposer 10 0|0 du prix d'adjudication comme garantie, avec l'encanteur pour lier la vente, et payer les taxes pour l'année 1898 en plus et au-delà du prix d'adjudication.

16 oct—16 23 30—nov 6 13 16

## W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**COTTAGE NO 622 RUE JOHNSON.**

Dans l'affaire de la succession de Edward Casserly et sa fille, Marie Casserly, No 57,343 du dossier de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C et la succession de Veuve Edw. Casserly No 57,344 du dossier de la même cour, Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, encanteur, Bureau 336, rue Carondelet, le MARDI, 15 novembre 1898, à midi, à la Bourse, 840 et 842 rue Commune, où sur les plans figurent les dimensions et autres particularités, conformément à deux ordres divers de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, datés et signés le 10 octobre 1898, et rendus dans les successions ci-dessus intitulées et numérotées, autorisant à W. H. Fitzpatrick encanteur, d'annoncer et de vendre aux enchères publiques, après les délais légaux usuels, les propriétés suivantes, à savoir:

"Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville dans l'ilet numéro 'Quatre-Vingt', maintenant ilet No 499, borné par les rues Poydras, Perdido, Prieur et Johnson et désigné comme lot No Quatorze dudit ilet et mesurant vingt neuf pieds trois pouces et une ligne de face à la rue Johnson sur cent cinquante-et-un pieds trois pouces de profondeur, entre lignes parallèles, conformément a un plan fait par Bringier, voyer, en date du 20 avril 1839 et déposé dans l'étude de L. Mc Cay, ancien notaire, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies et avantages qui y appartiennent en quelque sorte. Les améliorations consistent en un cottage en bois, ardoisé, portant le numéro municipal ci-dessus décrit, avec une bâtisse en bois dans le fond. La bâtisse de devant contient quatre chambres et cuisine. La bâtisse du fond contient quatre chambres, hangar, citerne, etc.

Termes et conditions—Comptant et l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier la vente et assumer les taxes de l'année 1899; acte de vente pardevant Robert P. Upton, notaire, aux frais des acquéreurs.

13 Oct—13 14 15 16 23 30—nov 6 13 14 15

## Geo. G. Friedrichs & Cie.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

**ELIGIBLE COTTAGE SIMPLE**

No 1812 rue Orléans,

Entre les rues Derbigny et Roman,

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO —Geo. G. Friedrichs, encanteur —Bureau 838 rue Commune — MARDI, le 22 novembre 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé, daté le 11 octobre 1898, et rendu dans la succession de François Bellaire, ou Belaire, ou Belair, No 57,454 du docket de ladite Cour,

Le désirable cottage No 1812 rue Orléans, décrit comme suit: Un certain lot ou portion de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans cette partie autrefois connue comme le faubourg Tremé dans l'ilet compris entre et borné par les rues Orléans, Roman, St-Piere et Derbigny, formant une partie du lot de terre désigné par le No 4 de l'ilet No 58, sur un plan dessé par J. Pilié, le 1er mai 1830, et déposé en l'étude de D. McCay, autrefois un notaire dans cette ville, ladite portion de terre mesurant 27 pieds de face à la rue Orléans, sur une profondeur de 57 pieds, et est borné sur un côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à M. Passabon, et sur l'autre côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à Edmond et autre propriété. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent

Conditions—Une moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste s'il y en a doit être représenté par des billets à recevoir payables un an après date à 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final, avec les clauses usuelles d'hypothèque lien de vendeur et assurances; les taxes de 1898 doivent être payées par l'acquéreur et l'acte de vente pardevant Félix J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 oct—20 23 30—nov 6 13 22

VENTES A L'ENCAN

## Paul & Gurley,

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Placement de choix**

RÉSIDENCE DE VALEUR EN BRIQUES

No. 342 rue S. Diamond, anciennement S. Market, et en face du marché Ste Marie.

Succession de James C. Reilley.

No 57,450—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—Le MARDI, 8 novembre 1898 à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, près Baronne en vertu d'un ordre de l'Hon George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 7 octobre 1898, in re, succession de James C. Reilly, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans l'ilet borné par les rues S. Diamond (anciennement S. Market), Delord, Tchoupitoulas et S. Peters, désigné par le No. 40, et mesurant (en mesure anglaise) 21 pieds sept pouces de face à la rue S. Market (maintenant S. Diamond), par une profondeur de 70 pieds 1 pouce sur la ligne supérieure, et par une profondeur de 62 pieds 6 pouces sur le côté inférieur, et par 22 pieds plus ou moins de largeur dans le fond, conformément à un plan par Jos. Pilié, voyer.

Les améliorations connues comme les numéros 342 rue S. Diamond consistent en une grande résidence en briques à deux étages avec bâtisse à trois étages en briques dans le fond. Cour pavée, citerne, hydrant, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque, etc., portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreurs devant assumer les taxes de 1898 en plus du prix d'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Zengel, notaire. Un dépôt de 10 o|o exigé au moment de l'adjudication.

8oct—8 9 16 23 30—nov 8.

ANNONCE JUDICIAIRE

**PLACEMENTS DE CHOIX.**

Propriétés de valeur du Second District.

La Grande et Confortable Résidence en briques à trois étages,

**No 416 rue Bourbon.**

Le confortable Cottage Double, **823 et 825 rue Bourgogne.**

Le joli Cottage Simple **No 819 rue Bourgogne.**

Cottage double de valeur, **Nos 1409 et 1411 rue Dumaine.**

Succession de Angela Fortier, veuve de Placide Bienvenu.

Dossier No 56,263—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune. — Le JEUDI, 3 novembre 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, près de la rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D King juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, siégeant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, en date du 29 septembre 1898 in re et pour le compte de la succession de Angela Fortier, veuve de Placide Bienvenu: il sera vendu aux enchères publiques, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Royale, St-Louis et Conti, désigné par le No Un, sur un plan par Henry Howard, le 20 septembre 1844 et mesurant, en mesure américaine, 24 pieds 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Bourbon sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une grande et confortable résidence en briques à trois étages, portant le No municipal 416 rue Bourbon, b en subdivisée, cour pavée, etc. Louée à bail jusqu'au 30 septembre 1899 au taux de $10 par mois

2° Un certain (exceptionnellement grand) lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No 103 borné par les rues Bourgogne, Remparts, St-Anne et Dumaine, mesurant, mesure américaine, 44 pieds 6 pouces de face à la rue Bourgogne sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations désignées par les numéros municipaux 823 et 825 rue Bourgogne, consistent en un grand et confortable cottage double, avec deux bâtisses en briques dans le fond contenant 4 chambres, cour pavée, hangar, hydran, etc.

3. Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Remparts, Ste Anne et Dumaine, mesurant en mesure américaine, 24 pieds 11 pouces de face à la rue Bourgogne par 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations connues par le No municipal 819 rue Bourgogne, consistent en un joli et confortable cottage seul, avec bâtisse en briques à deux étages dans le fond, contenant 4 chambres, citerne hydrent etc.

4° Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Marais, Villeré, Dumaine et St Philippe, mesurant 33 pieds de face à la rue Dumaine sur 95 pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après le plan par J. Pilié, voyer de la ville, le 8 août 1822.

Les améliorations connues par les numéros municipaux 1409 et 1411 rue Dumaine, consistent en un joli et confortable cottage double, avec cuisine à deux étages dans le fond; bonne localité et rapportant $21 par mois.

Termes et conditions—Un tiers ou plus ou le tout comptant, la balance à un et deux ans de crédit, avec 8 pour cent par an d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs devant assumer et payer les taxes d'Etat de 1898 au dela et en plus du prix d'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Fred Zengel, notaire. Un dépôt de 10 0|0 exigé au moment de l'adjudication.

2 oct - 2 9 16 23 30—nov 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Propriété No 2426**

Rue St-Pierre.

Succession de William Davenport et son épouse.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—Le MARDI, 15 novembre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant pour, Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division E, maintenant en congé, en data du 14 octobre 1898 in re, succession de Wm Davenport et épouse. Dossier No 48512, il sera vendu aux enchères publiques:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les améliorations etc., qui s'y trouvent, située dans le Second district de cette ville dans l'ilet borné par les rues St-Pierre, Tonti Rocheblave et la Promenade Carondelet, et mesurant 14 pieds 7 1|2 pouces de face à la rue St-Pierre, sur 100 pieds de profondeur, étant la moitié du lot No 4, étant la plus rap-

VENTES A L'ENCAN.

## Paul & Gurley.

prochée de la rue Rocheblave et connue comme le numero municipal 2426 rue St-Pierre.

Termes—La moitié ou plus comptant, la balance dans un an; les paiements déférés portant intérêt au taux de 8 pour cent par an avec les clauses usuelles de sécurité et d'assurance. L'acquéreur assumera les taxes de 1898 en plus et au-dessus du prix d'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred. Zengel, notaire. Un dépôt exigé au moment de l adjudication.

16 oct—16 23 30—nov 6 13 à date

## Louis A. Richards

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente à la Folle Enchère d'une Propriété à St Tammany.**

MARDI 29 NOVEMBRE.

Antonio Menendez vs Ses Créanciers.

PAR LOUIS A RICHARDS, Encanteur, bureau No 629 rue Commune. — MARDI, 29 novembre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 20 septembre 1898, et signé le 27 septembre 1898, par l'honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant pour l'honorable F A. Monroe, juge de la Division C, maintenant en congé, dans l'affaire intitulée Antonio Menendez vs ses créanciers, No 51,897 du dossier de la susdite cour, aux enchères publiques il sera vendu "à la folle enchère" aux risques et dépens de Robert L Harris et Henry L. Garland, Jr., qui ont manqué de se conformer à une adjudication faite le 18 juin 1898 dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés suivantes:

Et connue comme la Fabrique du Alton Lumber Company à la Station A ton à savoir:—

A. La moitié ouest du quart sud-est de la section 22, comté 8 sud du range est, Méridean Ste Hélène dans la Paroisse St Tammany ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant la même propriété acquise de la Alton Lumber Company de Julius Wood le 26 juillet 1893 et enregistré dans le Livre des Con. E, fo., 567-567 paroisse de St Tammany et acquise par Menendez comme il est ci-dessus décrit.

(B) La moitié ouest du quart sud est, et de la moitié est du quart sud-ouest de la section 23 du comté 8, sud du range 14 est St Helena meridian, dans la paroisse de St Tammany, acquise par la Alton Lumber Company ou Wilson Vernado, par achat de Aaron Welch et Massaline Welch, son épouse, le 30 novembre 1893 et enregistré dans le Livre des Transcrits pour la paroisse St Tammany, Livre P folio 792 et par Menendez comme il est ci-après décrit.

3° La moitié sur du quart sud ouest et la moitié nord-ouest de la section 26 dans le comté 8 sud du range 14 Est Meridian, St Hélène, contenant 160 acres plus ou moins dans la susdite paroisse et Etat. Ladite terre a été acquise par Isaac Kemp, par Homestead sous le certificat en date du 7 août 1893; acquise par Alton Lumber Company de Isaac Kemp par acte enregistré dans le Bureau des transcrits le 19 décembre 1894 dans le livre 2, pages 581 et 582 à Covington, La.

Toutes les propriétés ci-dessus décrites ont été acquises ensemble avec le moulin à bois, un lot de machines dix huit bœufs, cinq chars, deux charrettes, chaines, cabines, bâtisses par Antonio Menendez, de Wilson Varnado et Christophe C. Mitchell, faisant des affaires sous le nom de la Alton Lumber Company par acte du 27 décembre 1894, pardevant Geo M. Barnett, notaire dans la paroisse d'Orléans, ledit acte étant enregistré à Covington dans le livre 2, pages 597, 598, 599 et 600.

C. Trente et un acres de terre avec les améliorations à St Joe sur le côté ouest de la N. O. & N. E. Railroad, acquis par Menendez à une vente de taxe par le shérif de St-Tammany, faite le 26 juin 1896, enregistré dans le livre des Transcrits R, folio 614, à Covington, Lne., et dans le livre des ventes du shérif C, folio 168 avec droits de redemption.

Termes et conditions— Un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit payable en billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication, garantis par hypothèques, liens du vendeur et autres clauses usuelles de sécurité, taxes de l'année courante 1898 à être assumées par les acquéreurs; 10 pour cent de dépôt faits avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant F. J. Aleix, notaire, aux frais des acquéreurs.

27oct—27—nov 3 8 15 22 27 28 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Mardi, 22 Novembre 1898.**

Succession de Veuve J. B. Marmouget.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur.— Bureau No. 629 rue Commune—MARDI, 22 novembre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu et conformément à un ordre rendu et signé le 17 octobre 1898, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de la succession de Mme Vve J. B. Marmouget, No 57,148, du dossier de la susdite Cour, à l'encan il sera vendu—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues North Broad, North Dorgenois, Dumaine et St-Philippe, et ledit morceau ou portion de terre mesure (58) cinquante-huit pieds (3) trois pouces de face à la rue North Broad sur (100) cent pieds de profondeur, la dite portion de terre est composée du tout du lot original No 4 et une partie du lot No 5. Les dits lots originaux Nos 4 et 5 se touchent. Le tout au pied américain

Les améliorations qui s'y trouvent consistent de deux jolis cottages en bois simples ayant en tout sept chambres, cuve, puits, etc., et connu par le numéro municipal 91? rue North Broad, avec toutes les facilités environnantes

Conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, le reste à un crédit de un et deux ans, représenté par des billets d'acquereurs portant intérêt à raison de 8 pour cent par an jusqu'à paiement final, divisés en coupons, au gré des intérêts de toutes les parties et garantis par hypothèque et lien de vendeur sur ladite propriété ensemble avec toutes les clauses usuelles de garantie, à savoir: le pact de non alienando, 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de procédure judiciaire pour en forcer la collection, le transfert de police d'assurance au porteur des billets hypothécaires, et l'acquéreur assumera les taxes de 1898 en sus de son enchère, et de faire un dépôt de 10 pour cent dans les mains de l'encanteur au moment de l adjudication.

Acte de vente pardevant Emile J. Barnett, notaire, au frais de l'acquéreur.

22 oct—22 23 30—nov 6 13 20 21 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Succession de Paul Bellocq.**

**MARDI, 8 NOVEMBRE.**

Résidence et magasin en briques de choix. **Coin Quartier et Bourgogne.**

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune, le MARDI, 8 novembre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, près de la rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre issu et signé et portant date du 5 octobre 1898, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Division C, maintenant en congé, dans l'affaire intitulée succession de Paul Bellocq, No 56,927 de la susdite Cour, il sera vendu aux enchères publiques—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Quartier, Esplanade, Bourgogne et Dauphine; ledit lot forme l'encoignure des rues Quartier et Bourgogne et mesure vingt (20) pieds de face à la rue Quartier sur soixante-quinze (75) pieds de profondeur et de face à la rue Bourgogne. Le tout conformément a un plan fait par R. W. Indice architecte le 12 mai 1846 et déposé dans l'étude de A. Ducatel, comme plan No 15 du livre de plans No 17.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en un magasin et résidence en briques, ardoisé, contenant magasin, bar, entrepôt, cuisine et cabinets au rez-de-chaussée. Le haut contient trois chambres, vestibule, galerie et grande mansarde, installations pour le gaz partout, citerne, hydrant, L'entrepôt est cimenté.

Termes et conditions — Un tiers comptant et la balance à un et deux ans pour des billets portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement garanti par hypothèque, liens du vendeur et les autres clauses usuelles de sécurité. Dix pour cent du prix d'achat devront être déposés chez l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Wm Ardill Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

oct 8—8 9 16 23 30 — Nov 6 7 8

VENTES A L'ENCAN.

## Hecker & Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Dans l'affaire de Joseph Massel, un absent.**

No 37,361—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet—JEUDI, le 10 novembre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, près de la rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de cour, rendu et signé le 27 septembre 1898, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District Division E, siégeant pour l'Hon T C W. Ellis, juge de la Division A, actuellement en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Deux certains lots de terre dans le septième district de cette ville, étant les Nos 8 et 9 dans l'ilet borné par les rues Washington, Short, Plum et Quatrième et mesurant ensemble 60 pieds de face à la rue Washington sur 107 pieds de profondeur.

Conditions— Comptant; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1898 en plus du prix d'adjudication et faire un dépôt de 20 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fergus Kernan, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 oct—9 16 23 30—nov 6 10

## Harry H. Hodgson.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Propriété 733 rue Girod.**

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, bureau 732 rue Commune—Le MARDI, 15 novembre 1898 à midi à la Bourse d'Encan, No 840 rue Commune, en vertu d'un jugement rendu le 22 juin 1898 et signé le 28 juin 1898 par l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, In re Mme Pauline Humbrecht vs Dr Frederick Loeber, administrateur et als, Dossier No 55,743, il sera vendu aux enchères publiques—

Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Girod, Lafayette, Carondelet et St-Charles, mesurant 19 pieds 8 et 3|5 pouces de face à la rue Girod sur 69 pieds et 7 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, borné sur le côté vers la rue St-Charles par une allée de 3 pieds de largeur avec une entrée sur la rue Girod s'étendant à 115 pieds et commune à la dite propriété et aux lots Nos 8 et 9 et borné sur le côté vers la rue Carondelet par une allée de 4 pieds de largeur.

La bâtisse sur le devant dudit terrain au dessus du premier étage couvrant une largeur de 22 pieds 8 3|5 pouces comprenant ledit corridor et allée, 3 pieds de largeur vers la rue St Charles et 116 pieds de profondeur.

Conditions -Comptant. L'acquéreur assumera les taxes pour l'année courante et fera un dépôt de 10 0|0 au moment de l adjudication. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, J. C. Wenck, notaire.

15 oct—15 16 23 30—nov 6 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Résidence Double**

—A—

**DEUX ETAGES,**

2227 et 2229 rue BRAINARD,

**Près de l'avenue Jackson.**

Huit chambres et bains de chaque côté.

Louée $25 par côté.

Succession de Mme Catherine Moore, Veuve de Ellis H. Bostick.

Dossier No 57,067.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur.— Bureau 732 rue Commune — Le MARDI, 8 novembre 1898, à midi, à la Bourse d'Encan No 840 rue Commune, près de la rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant en congé, en date du 3 octobre 1898. Dossier No 57,067, pour le compte de la succession de Mme Catherine Moore, veuve de Ellis H Bostick, il sera vendu aux enchères publiques—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Brainard, Jackson, Philip et Baronne, lequel mesure 34 pieds de face à la rue Brainard sur une profondeur de 123 pieds, 7 pouces et 4 lignes, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence double à deux étages connue par les Nos 2227 et 2229 rue Brainard.

Termes et Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant les taxes de l'année courante en addition et fera un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Lamar G. Quintero notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 oct—6 9 16 23 30—nov 6 7 8

## Macon, Denis & Kernaghan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Contenu d'un Magasin de Menuisier et skiff à voile.**

Successions de Nicholas Sontag, No 57,522 et de Eugène Ledrut No 57,523

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—MARDI, le 8 novembre 1898, à 11 heures A. M., il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'ordres signés le 26 octobre 1898 par l'Hon Fred D. King et l'Hon G. H. Théard, juges de la susdite Cour, Divisions 'B' et 'E' dans les affaires ci-dessus intitulées, les objets ci-dessous décrits au local Nos 741 et 743 rue Baronne entre les rues Girod et Julia

Un lot d'outils, skiff à voile, armoires, charnières, clous, boites, bois de charpente, portes, impostes, sash cord, balustrades, boîtes, échelles, verrous, moulures, rabots, et autres articles énumérés dans l'inventaire enregistré

Conditions—Comptant sur les lieux.

28 oct—28 29—nov 7 8.

## Wm. P. Curtis.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Succession de Jonte Equen.**

PAR WM. P. CURTIS, Encanteur—Bureau No 351 rue Carondelet, le JEUDI, 24 novembre 1898, à midi, à la Nouvelle Bourse des Encanteurs Nos 840 et 842 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon Fred D King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant pour l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Division C, en date du 17 octobre 1898, dans l'affaire de la succession de Jonte Equen, No 57,478 de la dite cour, il sera vendu aux enchères publiques, la propriété foncière décrite ci-après:

Un certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue St-Charles, les rues Nouvelle, ou Coralie, et la rue Calhoun et la ligne de la propriété Foucher, maintenant Parc Audubon, la même dans le fond, par une profondeur de cent treize pieds huit pouces entre lignes parallèles. Sur une allée commune, dix pieds de largeur s'étendant de la rue Calhoun à la propriété Foucher et connue comme la résidence de feu Jonte Equen.

Conditions, comptant — L'acquéreur devant payer l'acte de vente pardevant Bussière Rouen, notaire.

23 oct — 23, 30 — Nov 6 13 20 24.

VENTES A L'ENCAN.

## Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE

**SPECULATEURS**

**GRANDE OCCASION**

POUR DES

**PLACEMENTS DE PREMIER ORDRE.**

Cette Belle et Magnifiquement batie

BATISSE EN BRIQUES A QUATRE ETAGES.

Connue par les Numéros Municipaux 736 et 738 rue de Chartres.

Dans l'affaire de la Succession de Théodore L. Sugg.

No 39,531—Cour Civile de District, Division A.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur, — Bureaux 636 Passage Commercial (au rez-de chaussée) — Il sera vendu le JEUDI, 1er décembre 1898 à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, en cette ville, entre les rues Baronne et Carondelet en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A en date et signé le 25 octobre, 1898, la propriété suivante sera vendu aux enchères publiques.

Une portion de terre située dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Dorsière, Canal et Douane, laquelle portion de terre mesure 22 pieds et 1 pouce de face à la rue Chartres sur une profondeur de 65 pieds 3 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations qui s'y trouvent sont représentées par une bâtisse en briques à quatre étages, solidement construite, connue par les Nos 136 et 138 rue de Chartres. Cette propriété est dans le centre des affaires, près des principales avenues commerciales et environnées par tout ce que l'on peut désirer. Le placement de valeur ci dessus vaut bien la peine qu'on y fasse attention.

**Termes et conditions** — Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la partie de crédit, s'il y en a, à être démontrée par des billets de l'acquéreur portant 7 pour cent d'intérêt à partir de la date, garantis par liens et privilèges du vendeur et l'acte de vente devant contenir les clauses usuelles de sécurité et l'acquéreur assumer le paiement des taxes de 1898 en plus et au-dessus du prix d'adjudication et faire un dépôt de 10 pour cent du prix de vente au moment de l'adjudication, pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Francis Lory, notaire, aux frais de l'acquéreur

29 oct—29 30—nov 3 10 17 24 26 27 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**TROIS Cottages Doubles**

TOUT NEUFS

—ET—

**Un Autre Nouveau Cottage Simple**

PORTANT LES NOUVEAUX NUMEROS MUNICIPAUX

**2518, 2520, 2522, 2524, 2526, 2528, 2532, CHIPPEWA,**

**coin Troisième,**

—ET DE CETTE—

**RESIDENCE DE VALEUR**

CONNUE PAR LE No MUNICIPAL

3623 rue du Camp,

ENTRE FOUCHER ET ANTONINE.

**F. J. Odendahl & Fils et F. J. et A. M. Odendahl, individuellement, vs leurs Créanciers.**

No 57,002.—Cour Civile de District.—Division B.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur— Bureau 636 Passage Commercial — Il sera vendu aux enchères publiques le JEUDI, 1er décembre 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, en cette ville entre les rues Baronne et Carondelet en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans Division B en date et signé le 24 octobre 1898 rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous seront vendues aux enchères publiques—

1° Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Thomas (anciennement Fulton) Seconde, Troisième et Chippewa et désignés comme lots Nos 1, 2, 3; lesdits lots sont contigus et mesurent chacun 37 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Chippewa 37 pieds 10 pouces de largeur dans le fond sur 112 pieds de profondeur.

Les améliorations qui s'y trouvent représentent trois cottages doubles tous neufs et un cottage seul connus par les numéros municipaux 2518, 2520, 2522, 2524, 2526, 2528 et 2532, rue Chippewa.

2° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Foucher, Antonine, Camp et Chestnut et mesurant 31 pieds de face sur la rue Camp par 125 pieds de profondeur.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, et la balance à un crédit de un et deux ans pour des billets portant hypothèques spéciales et privilèges du vendeur, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de vente, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1898 en plus et au-dessus du prix d'adjudication et faire un dépôt de 10 pour cent du prix de vente au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais des acquéreurs.

29 oct—29 30—nov 3 10 17 24 26 27 à date

## E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**A L'ENCAN.**

MEUBLES ET OBJETS DE MENAGE,

**Le Lundi 7 Novembre 1898 à 11 h. Au No 1222 rue Baronne entre les rues Clio et Erato**

Succession de Dennis P. Hills.

No 57,197—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR E. A. CARRERE, encanteur, bureau 806 rue Perdido.—Le LUNDI 7 novembre 1898 à 11 heures A. M., au No 1222 rue Baronne entre Clio et Erato en vertu d'un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la division A maintenant absent, rendu et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu les marchandises suivantes aux enchères publiques—

Ameublement de salon, bibliothèque, chiffonnier, lampes, grand miroir, nattes essuie-pieds, ameublement de chambre à coucher en noyer lavabeau, cabinet de cheminée, vaisselle, claciere, bureau, stove à gazoline, lit en fer émaillé et un lot d'autres articles d'après l'inventaire enregistré dans cette affaire.

E. A. CARRERE, Encanteur, 806 rue Perdido.

28oct—29 31—nov 6 7

**Nouvel Hôtel St-Charles.**

Bains Turques, Russes et Simples, ouverts jour et nuit.

Jours pour les dames: Lundis, Mercredis et Vendredis, de 8 A. M. à 1 P. M.

Chiropodistes et manicures expérimentés, massage, etc.

A. R. BLAKELY & CIE., Ltd

2 juin—5m—dim jeu Propriétaires